Fonds Fidelity FNB Obligations mondiales de base Plus

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

DATE DE CRÉATION	**25 septembre 2019**
VL – SÉRIE F	**8,38 $ (31 mars 2025)**
ACTIF COMBINÉ (toutes les séries)	**343,8 millions $ (28 février 2025)**
RATIO DES FRAIS DE GESTION – SÉRIE F	**0,63 % au 30 septembre 2024**

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Brian Day
Celso Muñoz
Jeff Moore
Michael Plage
Stacie Ware

Pourquoi investir dans ce Fonds?

- S'adresse aux investisseurs qui recherchent un revenu régulier et un potentiel de gains en capital.
- Tire parti du savoir-faire et des ressources mondiales de Fidelity en matière de négociation et de placements à revenu fixe.
- Permet une gestion active de l'exposition aux devises, qui est plafonnée à 20 %.

CLASSIFICATION DU RISQUE[1]

FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ

CODES DU FONDS

DOLLAR CANADIEN		DOLLAR AMÉRICAIN	
SÉRIE B	SÉRIE F	SÉRIE B	SÉRIE F
6597	6741	7359	7529

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais. AU 28 FÉVRIER 2025

Croissance d'un placement de 10 000 $ depuis la création[2]

PLACEMENT À LA CLÔTURE 10 386 $

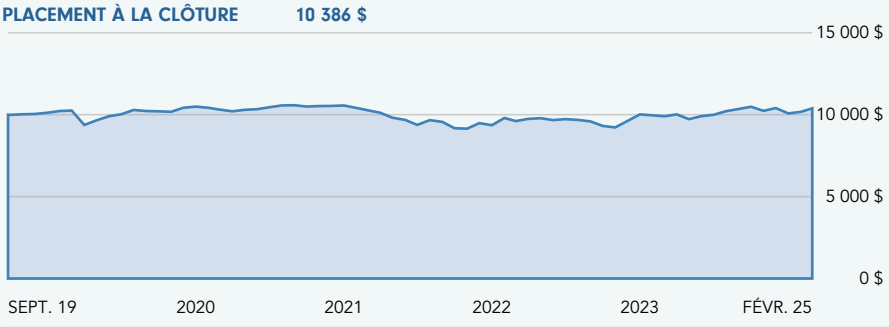

Rendement par période standard (%) 31 mars 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-0,21	2,85	-1,14	3,48	3,13	0,81	2,03	0,65

Rendement par année civile (%) 31 mars 2025

	CA	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	2,85	0,61	7,05	-11,41	0,65	3,71

Répartition[3] AU 28 FÉVRIER 2025

COMPOSITION DE L'ACTIF[3]

1,9 %	Liquidités et autres
2,1 %	Obligations canadiennes
0,1 %	Titres convertibles
-0,1 %	Contrats à terme, options et swaps
78,0 %	Obligations étrangères
0,3 %	Actions étrangères
16,2 %	Obligations à rendement élevé
1,2 %	TACHC américains de qualité
0,3 %	TACHC américains à rendement élevé

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE[3]

79,7 %	États-Unis
3,3 %	Allemagne
3,0 %	Royaume-Uni
2,8 %	Canada
1,2 %	Japon
1,2 %	France

Fonds Fidelity FNB Obligations mondiales de base Plus (suite)

CINQ PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Billets du Trésor américain	
Obligations du Trésor américain	
Gouvernement du Japon	
La Banque de Nouvelle-Écosse	
Petroleos Mexicanos	
Nombre total d'émetteurs	**67**
Cinq principaux émetteurs – Total	**62,2 %**

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

1 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.